

12. Propositions indépendante, principale et subordonnée.

1. La phrase simple ne contient qu'un seul verbe conjugué. Elle est formée d'une proposition indépendante. Elle ne dépend d'aucune autre proposition, et aucune autre proposition ne dépend d'elle. C'est une phrase qui se suffit à elle-même.

Exemples :

- Elle habite loin du collège.
- Les élèves sont sérieux.

2. La phrase complexe, quant à elle, contient au moins deux verbes conjugués. Elle est formée :

- ✓ de propositions indépendantes coordonnées (par une conjonction de coordination) ou **juxtaposées** (par une virgule ou par un point virgule) :

Exemple :

- Il va, il vient **mais** il n'avance pas.
- ✓ ou **d'une proposition principale** et **d'une proposition subordonnée**.

Exemple :

→ **Je pense aux vacances** **dès que le printemps revient.**

↓ ↓
Proposition principale Proposition subordonnée

3.

a- **La proposition subordonnée** est une phrase qui ne peut pas fonctionner toute seule. Elle dépend toujours d'une autre proposition (la principale)

dès que le printemps revient. → est une proposition subordonnée qui ne peut pas être utilisée toute seule : elle a un sens incomplet.

b- **La proposition principale** ne dépend d'aucune autre proposition. Elle commande la phrase subordonnée dont elle complète le sens.

Je pense aux vacances → est une proposition principale qui a un sens complet. Pour compléter le sens d'une subordonnée, l'emploi de la principale est impératif.